

BGer 5A 766/2014 vom 17. November 2014

Bundesgericht, 2014-11-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_766_2014

FR: TF 5A 766/2014 du 17 novembre 2014

IT: TF 5A 766/2014 del 17 novembre 2014

Regeste

séquestre | Droit des poursuites et faillites

Volltext

Bundesgericht II. Zivilrechtliche Abteilung 17.11.2014 5A 766/2014 (5A_766/2014)
Tribunal fédéral Iie Cour de droit civil 17.11.2014 5A 766/2014 (5A_766/2014) Tribunale federale II Corte di diritto civile 17.11.2014 5A 766/2014 (5A_766/2014)

séquestre | Droit des poursuites et faillites

Bundesgericht Tribunal fédéral Tribunale federale Tribunal federal {T 0/2} 5A_766/2014
Ordonnance du 17 novembre 2014 Iie Cour de droit civil Composition M. le Juge fédéral von Werdt, Président. Greffière : Mme de Poret Bortolaso. Participants à la procédure A. _____, représenté par Me Susannah Maas Antamoro de Céspedes, avocate, recourant, contre Cour de justice du canton de Genève, Chambre civile, intimée. Objet séquestre, recours contre l'arrêt de la Chambre civile de la Cour de justice du canton de Genève du 29 août 2014. Vu : le recours en matière civile et le recours constitutionnel subsidiaire du 2 octobre 2014; la déclaration de retrait des recours du 12 novembre 2014; considérant : qu'il y a lieu de prendre acte du retrait des recours et de rayer la cause du rôle (art. 73 PCF par renvoi de l' art. 71 LTF ; art. 32 al. 2 LTF); que l'émolument judiciaire incombe au recourant (art. 5 al. 2 PCF par renvoi de l' art. 71 LTF ; art. 66 al. 1 LTF); par ces motifs, le Président ordonne : 1. La cause est rayée du rôle par suite de retrait des recours. 2. Un émolument judiciaire de 500 fr. est mis à la charge du recourant. 3. La présente ordonnance est communiquée au recourant et à la Chambre civile de la Cour de justice du canton de Genève. Lausanne, le 17 novembre 2014 Au nom de la Iie Cour de droit civil du Tribunal fédéral suisse Le Président : von Werdt La Greffière : de Poret Bortolaso

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.